

Procès Verbal du 1^{er} conseil d'école
du 20 octobre 2022

Présents :

K.Clément-Vidaillac(directrice), L.Ramos , S.Gasparotto (enseignantes), Mmes A.Siméon et E.Rivalan, M. N.Simon (parents titulaires), Mme C.Duclos Teulières
H.Thiel(DDEN).

Excusée : E.Thieulin (conseillère municipale) ; N. Camus(parent suppléant).

En préambule, les résultats du vote (**54.13%** de participation) sont donnés et les parents élus sont présentés. La participation est similaire par rapport à l'an dernier.
L'ordre du jour est présenté, les questions proposées par les représentants de parents y ont été intégrées. Certaines questions ne pourront être traitées faute de temps mais un calendrier pourra être établi.

1 Rôle et attributions du conseil d'école : l'article D411-2 du code de l'éducation définit les attributions du conseil d'école.

Les parents élus ont un panneau d'affichage à l'extérieur de l'école qu'ils partagent avec l'ALAE ainsi qu'une boîte à lettres.

Il est rappelé que toute communication écrite de leur part doit se faire sur un papier de couleur avec la mention « représentants des parents élus » clairement identifiable et lisible.

La décision du conseil est de voter à main levée : rappel 1 voix par enseignant, 2 voix mairie, 3 voix parents élus, 1 voix DDEN, 1 voix membre du Réseau d'Aide .

Le DDEN expose son rôle. Il a un rôle de médiateur et de neutralité avec les différents acteurs de l'école. Il défend la laïcité, les principes de l'école républicaine. Il défend tous les enfants et peut intervenir lors de situation particulières ou complexe. Il ne donne aucun d'avis sur la pédagogie.

Il peut soumettre des projets, donner des conseils (chaque département a son fonctionnement) auprès de l'équipe enseignante, les parents d'élèves, la mairie.

Le Procès-verbal sera affiché dans le panneau d'affichage à l'extérieur de l'école et envoyé par mail à tous les membres du conseil d'école. Les parents le trouveront sur le blog de l'école.

2 Les effectifs

Actuellement 59 élèves sont inscrits dont 3 TPS nés au 1^{er} trimestre 2020. Il peut y avoir d'autres inscriptions mais ce sera comptabilisé pour la rentrée suivante (sauf déménagement et scolarisation ailleurs par exemple). La directrice rappelle qu'il est possible d'aménager le temps scolaire pour les PS en accord parents/enseignant uniquement sur les après-midi. Cet accord est à reconsidérer à chaque période.

L'accueil des TPS l'après-midi est conditionné par l'acquisition de la propreté.

A ce jour, 59 enfants sont inscrits ;

			total
Classe 1	Classe2	Classe 3	
3TPS + 17PS	19 MS	20 GS	
20	19	20	59

Les prévisions, l'an passé, étaient inférieures aux effectifs actuels (fermeture d'un poste possible à 53 élèves mentionnée lors du 2^o conseil d'école par monsieur Bély, IEN de notre circonscription). Il faudrait 15 à 17 inscriptions pour l'éviter sachant que les TPS ne sont pas comptabilisées.

Actuellement tout le secteur et le département connaissent une baisse démographique. Les ententes entre communes limitrophes (avec celles qui ne possèdent plus d'école) peuvent alors entrer en compte.

Nous aurons plus d'éléments lors du 2^o conseil d'école.

3 Le Règlement intérieur de l'école élaboré à partir du règlement type est lu et amendé puis mis au vote.

Une petite nouveauté cette année, pour les MS et les GS :ils ont une paire de chaussons pour le temps de classe et de motricité. Ce sera mis en place pour la classe des TPS/PS dans le courant de l'année. Enlever et mettre des chaussures est un véritable temps d'apprentissage pour les petits.

Modification règlement : « *des chaussons souples seront laissés à l'école.* » (avec photo en exemple).

Vote :9 voix pour , règlement adopté à l'unanimité.

Protocole sanitaire : pour le moment, niveau socle.

Certains parents ont été étonnés de voir le personnel communal et les enseignants porter le masque. C'est la recommandation pour les personnes cas contact.

De cette manière, les personnels se protègent et protègent les élèves de la propagation.

4 Les projets pédagogiques

Piscine

Les GS sont allés à la piscine au mois de septembre et iront au mois de juin avec leur maîtresse, Les enseignants remercient chaleureusement les parents volontaires. Leur participation permet à l'activité de se dérouler. Le passage d'agrément est prévu pour les parents accompagnateurs en juin. Cette activité est riche au niveau pédagogique au-delà de la natation, notamment dans la prise de confiance en soi et l'autonomie.

Médiathèque

Les 3 classes se rendent à la médiathèque 1 fois toutes les 3 semaines. Cette sortie est très appréciée.

Orientation

Les 3 classes font régulièrement des sorties pédestres. Tous les mardis matin pour les PS si la météo le permet, les vendredis après-midi pour les MS et les vendredis matins pour les GS.

Les élèves sont amenés à marcher de plus en plus longtemps, à regarder autrement leur environnement proche, à prendre des indices pour s'orienter (jeu photos) trajet à suivre, lecture de plan.

Projet pouailler pédagogique :

Il se poursuit. Les enfants sont toujours aussi demandeurs. Les familles ont répondu en nombre pour s'occuper de l'entretien les weekends. Pour les vacances d'automne, une famille s'occupe du pouailler pendant 4 à 5 jours puis transmet la clé du portillon à la famille suivante en la déposant à l'accueil de l'EHPAD qui a accepté avec plaisir de faire le relais.

Cuisine à l'école :

Chaque mois, les enfants fêtent leur anniversaire à l'école. Ils sont amenés à lire des recettes, à préparer leur gâteau autour des fruits et légumes de saison avant de déguster tous ensemble le fruit de leur labeur. Pour beaucoup d'enfants, cette activité reste une découverte et permet d'ôter quelques phobies alimentaires.

Coopération, découverte des saveurs, travail sur le lexique, la lecture et moment de convivialité partagés tous ensemble.

Projet d'école autour de la locution « A l'aventure ! » :

Les 3 classes travaillent sur ce thème.

Liens entre les différents domaines d'apprentissage, le langage, le vocabulaire, la littérature, les arts, la découverte du monde, environnement proche et plus lointain.

L'action sur la découverte des langues étrangères parlées par les élèves de l'école a commencé en GS par la venue d'une maman de langue anglaise en classe.

La maitresse part des « bonjour » de la classe dans la langue de leur choix car beaucoup d'élèves ont des origines différentes. Il est intéressant d'engager les familles allophones dans ce projet. En ce début d'année, les mamans roumaines sont invitées à l'école pour participer à la création d'un lexique franco-roumain autour des contes.

En outre, le projet favorise de multiples échanges, développe autrement le « vivre ensemble ».

Elle se poursuivra tout au long de l'année dans les 3 classes. Les parents seront sollicités pour lire une histoire dans leur langue maternelle, apprendre une chanson, une danse, cuisiner un plat traditionnel, par exemple.

L'action sera complétée par un volet langue régionale : apprentissage de danses occitanes avec restitution sous forme d'un bal occitan sous la halle. L'école est en attente d'une réponse des conseillers pédagogiques en langue occitane pour avoir un intervenant.

Venue d'auteur en partenariat avec l'association REEL

L'école s'est inscrite pour recevoir un auteur-illustrateur et participer au prix littéraire « haut comme trois pommes » Le thème du salon du livre cette année est « A l'aventure » (du 22 mai au 5 juin 2023). On a sollicité la venue d'une illustratrice Isabelle Gil qui utilise des photos avec des mises en scène composées de petits objets, de sujets en pâte à modeler, de tissus.... Financement par la coopérative : 400€.

« Aux arts citoyens : les échappées poétiques » organisé par l'Occe, sur le thème « *les frontières* ». Participation des MS et GS. Les élèves vont créer une œuvre artistique (production de poèmes, illustrations picturales...) avec l'intervention de professionnels pour la mise en corps et la mise en voix. Présentation parmi d'autres écoles, des productions en juin aux Augustins à Montauban.

Séjour GS :

2jours 1 nuitée à Saint Antonin au moulin de Roumégous. Apprentissage de l'autonomie, pour certains première séparation avec leurs parents.

Les activités proposées lors de ce mini séjour resteront dans le thème de la découverte de la nature.. L'hébergement a été réservé, le séjour aura lieu le 1^{er} et 2 juin.

Le financement est pris en charge par la coopérative scolaire avec petite participation des familles pour les repas.

Enveloppe globale de 1000€.

Action « école et cinéma » Les GS assisteront à 4 projections au cinéma « Le Querlys ». Les MS visionneront un film.

5 Les exercices de sécurité

Comme chaque année 5 exercices seront réalisés à l'école.

3 exercices d'évacuation et 2 exercices de Mise en sécurité + éventuellement 1 PPMS sur temps périscolaire (mairie).

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé : les enfants sont sortis dans le calme.

Et un exercice PPMS-intrusion : il a duré 15 minutes. Le protocole est d'alerter par talkie-walkie, de fermer les portes et de se replier en silence dans une pièce. La communication par la suite se fait par SMS. **Les enfants ont parfaitement respecté le silence et sont restés calmes. L'exercice est présenté comme un jeu.**

La directrice rappelle que les risques majeurs pour l'école sont la crue de la Bonnette et de l'Aveyron et les accidents de transport de matières dangereuses :Ce sont les autorités préfecture ou mairie qui demandent l'évacuation de l'école. Le point de ralliement en cas d'inondation est le gymnase.

La mise en place d'une pyramide téléphonique réalisée l'an dernier n'a pas été concluante car les enseignants étaient finalement occupés à prévenir les premiers parents concernés et n'avaient plus l'œil sur la situation d'urgence. Elle n'est pas reconduite. Il est demandé à la mairie de se charger d'enregistrer une liste de parents et de leur envoyer l'information par message pré-enregistré.

M.Le maire va se rapprocher des personnels municipaux compétents dans ce domaine.

6 Travaux

La demande de réfection du grand portail est réitérée. La peinture s'écaille.

L'ouverture n'est pas totale, la base frotte au sol.

La directrice propose de surélever le portail en coupant la base des barreaux.

La mairie étudiera le problème.

Sécurité : Réitération de la demande d'une peinture au sol indiquant la présence d'une école et entraînant le ralentissement des véhicules. (peinture 3D d'un ralentisseur p.e) . il est également suggéré de poser un panneau lumineux limitateur de vitesse ou un pavage car les véhicules passent encore trop vite et les panneaux « attention école » sont peu visibles.

Les travaux de la place des moines : impact sur l'école. Ils sont imminents dit monsieur Ferté.

Le point doit être fait dans les prochains jours. La directrice souligne l'importance de respecter les horaires d'école au moment des travaux et de le noter dans le cahier des charges.

Les élèves auront l'occasion d'aller observer sur site les fouilles archéologiques.

Demande de la directrice pour participer à une réflexion collective école/mairie sur les moyens pour lutter contre les fortes chaleurs (ventilation, climatisation, végétalisation, etc).

Concernant le nettoyage de la cour, les services techniques doivent venir tous les mercredis car la cour devient dangereuse à cause des nombreuses feuilles et petites boules du tilleul qui peuvent provoquer des chutes.

7 Point coopérative :

L'école est affiliée à l'OCCE82 qui lui fournit une assurance pour tous les événements ayant lieu hors temps scolaire. La coopérative finance tous les achats qui ne peuvent être pris en charge par la mairie : les ingrédients pour l'atelier cuisine, du petit matériel de bricolage, des albums jeunesse, des abonnements, les transports, les sorties etc.

La mairie prend en charge les fournitures et le matériel pour le fonctionnement des classes avec, en plus, un budget « investissement » pour l'achat de gros matériel.

La mairie a versé en juin une subvention de 750 € et en juillet elle a reversé à la coopérative scolaire la participation des familles pour l'accueil sur le temps périscolaire d'un montant de 1515€.

Au 1^{er} septembre, le solde de la coopérative était de **7 783.64 €**

Il y a eu 53 participations sur 57 familles. Cela représente 790 euros.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement tous les contributeurs.

8 Dates à retenir :

goûter de Noël : **vendredi 16 décembre.**

La dernière semaine de décembre, un goûter sera offert par la mairie et l'école offrira un livre (financé par la coopérative scolaire).

fête du printemps : **vendredi 7 avril 2023** place de la halle report au 14 avril si la météo est défavorable.

fête de l'école : samedi 24 juin.

Dates prévues du 2^{ème} conseil : **jeudi 16 mars** 3^{ème} conseil : **jeudi 15 juin**

L'ordre du jour est épuisé à 20h40.

Le secrétaire de séance
Mme Gasparotto

La directrice,
Mme Clément-Vidaillac